

PROCÈS-VERBAL N° 4
COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES/COT
DU 24 SEPTEMBRE 2025
Visioconférence

Présidence

Frédéric DAILLE

Présents

Christophe BLEUZET – Frédéric BOURCIER – Jean-Jacques CACHOU (CNR) – Corentin CORNETTE – Jean-Pierre DAHM (CNM) – Elsa DEMAZEAU – Philippe DULON – Marcel FERRARI – Susan GARCIA – Marilyn GEORGEL – Dominique MICOUD (CNAM) – Jean-Marcel MARTIN – Pierre OLIVE – Valérie PASQUIER – Patrice ROGER – Bénédicte ROZE (COT/CNJ)

Excusés

Nicolas DOUMENG (CSO) – Pierre FRITEYRE (DTN) – Cécile GILROY – Eric JAFFRELOT (FFA) – Daniel JOSIEN – Kevin LEGRAND

- Début de la réunion : 20h30 -

Frédéric DAILLE ouvre la séance et accueille les participants.

1. COMMUNICATION

Corentin CORNETTE prend la parole. Il indique avoir pu récupérer les codes d'accès au site début septembre. Ses premiers objectifs seront de relayer les informations principales et de réorganiser le site. Se pose ensuite la question des photos dont l'utilisation serait possible. Il précise qu'il est possible de lui envoyer des communications afin que ce soit mis en ligne.

2. VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Eric JAFFRELOT, excusé, a transmis les dernières modifications des règles World Athletics (WA) adoptées par le conseil WA de septembre :

- Ordre du relais 4x100m mixte : Hommes – Femmes – Hommes – Femmes
- Modification de terminologie pour les compétitions mixtes et compétitions simultanées
- RT9 « Compétitions mixtes » devient « Classification des compétitions »
- RT9.1 « Compétitions universelles » devient « Compétitions mixtes »
- Pour les relais mixtes et compétitions par équipe mixte / classement unique
- RT9.3 Introduction des « Compétitions simultanées »
- Hommes et femmes participent à la même épreuve mais avec un classement séparé
- Autorisé pour les courses de 5000m ou plus – autorisé pour les concours

Pas de modification de la réglementation technique

Retour des compilations des rapports estivaux : il est demandé que les conditions d'un effort de bonne foi soient précisées plus clairement.

Sur ce point, la COT pourrait faire une proposition à la FFA.

Eric JAFFRELOT sera contacté à ce sujet.

3. FORMATION

Frédéric BOURCIER prend la parole.

Il indique que 2 visioconférences de présentation des modifications abordées lors des dernières réunions ont eu lieu. Elles étaient animées par Philippe DULON et Frédéric BOURCIER.

Les travaux en cours sont présentés :

- Equivalence jeune juge confirmé / expérimenté en chronométrie et passage U18.
- Equivalence sur jeune juge marche athlétique : proposition reçue de la part de la CNJ, à examiner.
- Harmonisation du parcours de formation sur le Running : Frédéric BOURCIER est en contact avec Jean-Jacques CACHOU sur le sujet. La question des « Officiels Techniques Nationaux (OTN) Running » est soulevée et devra être intégrée à la réflexion.
- Réunion avec marche athlétique le 30 septembre pour une harmonisation sur la discipline.
- Révisions et précisions des fiches d'évaluation pratique.
- Révisions et précisions des QCM d'évaluation, à envoyer à Pierre OLIVE.
- Révisions et précisions des contenus de formation.
- Simplification des acronymes des qualifications, entre les anciennes dénominations et celles utilisées actuellement.

Frédéric BOURCIER indique que de nouveaux contributeurs concernant la compilation ont été intégrés.

Philippe DULON présente le contenu des formations de formateurs, tuteurs et évaluateurs (voir annexe 1).

Jean-Jacques CACHOU indique avoir sollicité les ligues pour recenser les formateurs mais n'avoir reçu que 2 réponses.

Susan GARCIA relaie une demande de collaboration par la Fédération Haïtienne. Cette dernière demande du soutien pour la formation de ses officiels.

4. EXAMEN JUGE D'ATHLÉTISME NATIONAL ET NIVEAU INTERNATIONAL

Jean-Marcel MARTIN indique que la circulaire pour l'examen 2026 devrait être envoyée sous peu.

A la suite du mémo envoyé aux Juge d'Athlétisme Nationaux (JANA), il est noté qu'une visioconférence au sujet des aspects pratiques de leur mission devrait être organisée.

Niveau international :

Bronze Race Silver : pas de candidat (octobre)

Bronze Race Walking : il y aura des candidats (décembre)

Gold : pas de candidat français retenu

5. TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Commission Nationale de Marche (CNM) : Jean-Pierre DAHM évoque l'arrivée des nouvelles distances : passage du 20 km au semi-marathon et du 35 km au marathon à partir du 1^{er} octobre, sur des parcours réduits. De plus, les pénalités sont modifiées en conséquence : pour le semi-marathon la pénalité est de 2 minutes. Pour le marathon la pénalité est de 4 minutes. Pour information, le 50km existe toujours.

Commission Nationale du Running (CNR) : des éléments sur le déplacement des starters avec leur armes nécessitant un certificat médical sont souhaités.

Commission Nationale des Jeunes (CNJ) : une réflexion est en cours au sujet de l'équité territoriale pour les qualifications nationales. De ce fait, un questionnaire identique va être introduit partout.

CNAM : Dominique MICOUD souligne la difficulté que pose les règlements spécifiques des masters. Elsa DEMAZEAU introduit la proposition relayée au sujet des championnats de Torun 2026 : un mail pourrait être envoyé aux concernés.

6. QUESTIONS DIVERSES

Pierre OLIVE remercie les contributeurs pour le travail sur la compilation des rapports estivaux.

Frédéric BOURCIER présente les modifications des classements clubs avec une revalorisation des points des officiels :

CJ > niveau N1
Juge-Arbitre Stade (JASA) / World Athletics Referee level Bronze (WARB) > niveau IB
WARS / WARG > niveau IA

- Fin de la réunion : 22h30 -



Frédéric DAILLE
PRÉSIDENT DE LA COT

Formateurs

Pour se former
M00196
Animer une séquence
de formation



La liste des Formateurs
est en cours de
consolidation pour
inscription dans le **SIFFA**
*En attente des remontées des
Ligues*

La reconnaissance d'un formateur **n'est ni un diplôme,
ni une qualification.**

Elle atteste simplement que l'Organisme de Formation de
l'Athlétisme reconnaît l'investissement de la personne et
ses compétences dans le domaine,
c'est la reconnaissance d'une mission.

La **reconnaissance** d'un formateur se traduit administrativement par l'inscription
dans le SIFFA d'un code et d'un libellé en fonction du module animé



Formation continue des formateurs :

« **Comprendre l'émargement en ligne** » (2 visio proposées actuellement)

Tuteurs

Guider l'apprentissage

**Former des tuteurs pour suivre
les parcours des personnes en
formation.**



**Pour véritable accompagnement jusqu'à la qualification de nos juges, entraîneurs,
dirigeants et organisateurs**

Pour se former
M00150
**Être Tuteur de
club ou de
département -**



**ORGANISME DE
FORMATION**
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Plusieurs dates déjà proposées
30 septembre, 14 et 21 octobre
4 et 18 novembre inscrites au calendrier

D'autres sessions peuvent être organisées à la
demande

Évaluateurs

Décerner
une
qualification



Pour se former

M00234

Être jury
d'examen



ORGANISME DE
FORMATION

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

La formation permet de développer le « savoir agir en situation ». Elle constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour garantir que les juges, entraîneurs, organisateurs et dirigeants continuent à agir avec pertinence et éthique en situation sur le terrain.

A ce titre, la formation n'est efficace et qu'à condition de **préparer les acteurs à acquérir ce processus du savoir agir en situation.**

C'est ce SAVOIR AGIR en situation que nous devons, apprendre à évaluer sur le terrain.